

LA FABRIK

Centre d'animation du Calvaire St-Pierre

PROJET PÉDAGOGIQUE

Eté 2025



Directeurs : Siegfried RIGAUT-COURBERES /
Hugo LAVENANT / Marine BRUNET

SOMMAIRE

I	Présentation du Centre Thiès	01
II	Modalités d'inscriptions	01
III	Utilisation des espaces	02
IV	Moyens logistiques	04
V	Compositions des équipes	05
VI	Cadre général	06
VII	Les rôles et engagements éducatif au sein de l'accueil de loisirs	
	1) Rôle de l'animateur	09
	2) Rôle de la direction	10
	3) Intentions éducatives	11
VIII	Pédagogie de la liberté	12
IX	Objectifs, moyens et actions	
	1) Faire de l'enfant un acteur de ses vacances	13
	2) Promouvoir une vie collective inclusive et bienveillante	14
	3) Développer l'ouverture sur le monde à travers la culture	14
X	L'accueil du public	
	1) Accueil des enfants de 2 à 6 ans	15
	2) Accueil des enfants de 6 à 10 ans	16
	3) Inclusion et public à besoin particulier	16
	4) Une journée type en ALSH	17
	5) Les autres accueils au Centre Thiès	17
XI	La vie au centre : projets / passerelles / événements	18
XII	Partenariats	
	1) CAF du Calvados	20
	2) La Ville de Caen	20
	3) L'IME : Institut Camille Blaisot	20
	4) Les Francas	21
XII	Evaluation du projet pédagogique	22

I. Présentation du Centre Thiès

Le centre Thiès (situé 82 bis avenue de Thiès, 14000 Caen) héberge l'Accueil Collectif de Mineurs (ACM) de La Fabrik (anciennement Centre d'Animation du Calvaire Saint-Pierre ou CACSP). Ce dernier est reparti en deux ailes (moins de 6 ans et plus de 6 ans), chacune possédant des salles d'accueils et d'activités adaptées à chaque tranche d'âge.

L'aile réservée aux petits dispose d'une salle de sieste dédiée d'une capacité de trente couchages. Cette répartition en deux ailes permet un ameublement et un aménagement plus souples, adaptés à la pédagogie de la liberté et en cohérence avec l'âge, les besoins et les demandes des enfants.

Le centre dispose d'une salle centrale, la salle bleue, pouvant être utilisée et aménagée selon les besoins, activités et projets de différents groupes (grands jeux, parcours de motricité, interventions extérieures, spectacles etc.). La structure possède un atelier modulable ainsi qu'une cuisine.

Les locaux bénéficient de nombreux espaces de rangement et de stockage du matériel ainsi que d'un espace sanitaire équipé de toilettes pour adultes et enfants (adaptées pour les maternels et les publics en situation de handicap) ainsi qu'une douche.

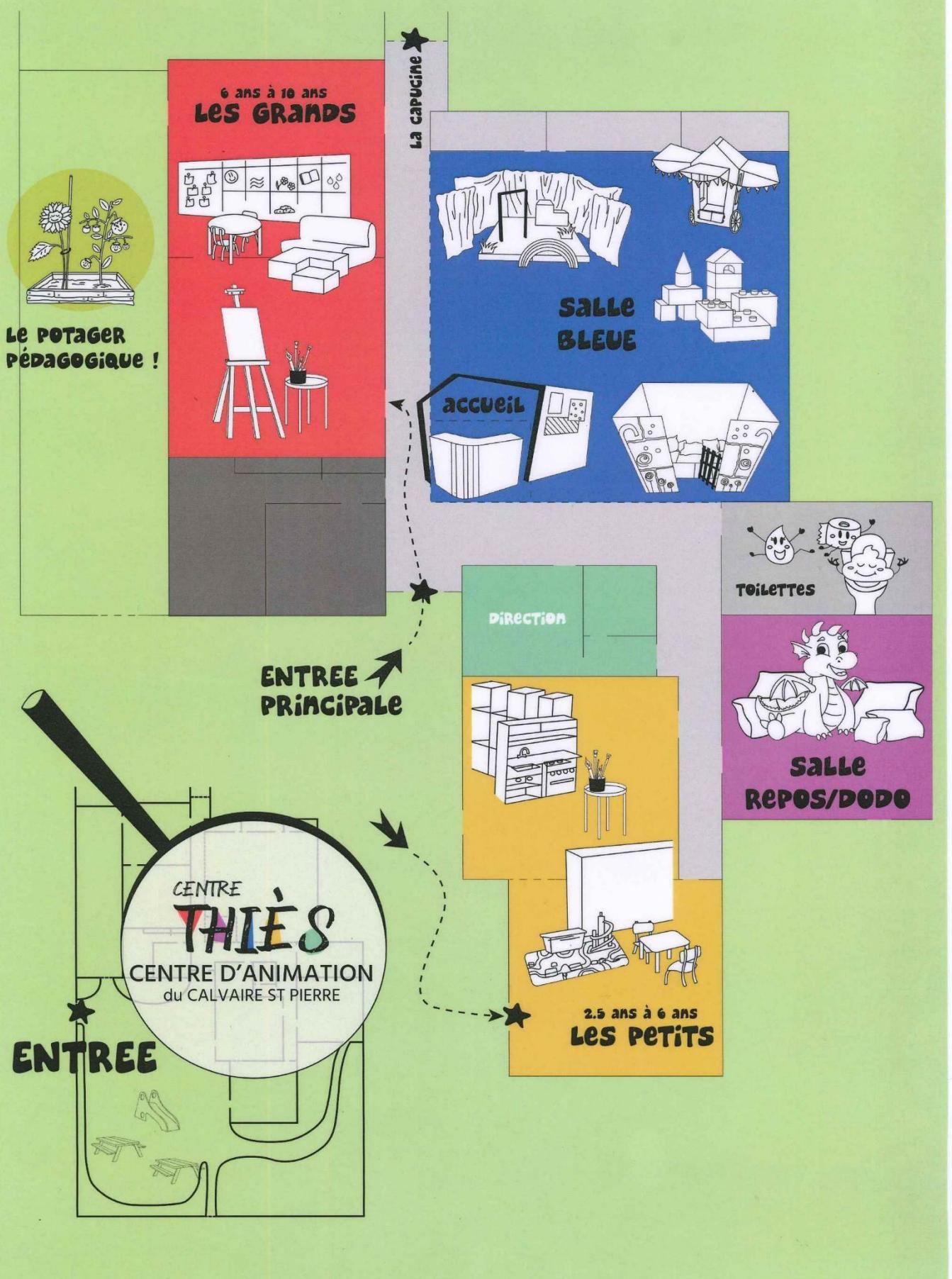
Enfin, le centre est équipé d'une grande cour fermée et sécurisée, dotée d'une aire de jeu adaptée aux enfants, de tables de pique-nique et d'un espace potager.

II. Modalités d'inscriptions

Les inscriptions fonctionnent à la journée ou en demi-journée (matin ou après-midi), avec ou sans repas. Pour toute nouvelle inscription, nous demandons une adhésion à l'association de 14 € pour la saison. Les tarifs sont calculés en fonction des quotients familiaux. Les modalités d'inscriptions sont déclinées dans le règlement intérieur de La Fabrik. Diverses aides sont acceptées (C.E., bons CAF, chèques ANCV, bourses du Conseil Général...).

III. Utilisation des espaces

Les espaces	Leurs vocations	Règles spécifiques
Salles d'activité 2-6 & Salles d'activité 6-10	<ul style="list-style-type: none"> - Accueil du public - Temps d'activités - Temps des repas - Temps calme 	<ul style="list-style-type: none"> - Règles de vies faites par les groupes avec les enfants - Ne pas encombrer les issues de secours
Salle Bleu	<ul style="list-style-type: none"> - Salle polyvalente - Accessible à chaque groupe - Temps d'activités - Temps calme 	<ul style="list-style-type: none"> - Chaussures proscrites dans cet espace - Attention particulière au volume sonore pendant la sieste des 2-6 (13h30 - 15h)
Cabane Lecture	<ul style="list-style-type: none"> - Offrir un espace de lecture confortable - Proposer une diversité de livres, BD, Manga 	<ul style="list-style-type: none"> - Espace calme donc attention particulière au bruit - Respecter les livres et le mobilier
Cuisine	<ul style="list-style-type: none"> - Réchauffe des plats - Activité cuisine - Nettoyage vaisselle - Stockage denrées alimentaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Règles d'hygiène - Accessible avec un adulte
Régie Polyvalente	<ul style="list-style-type: none"> - Réserve matériel pédagogique - Salle d'activité - Salle de réunion / Pause animateur 	- Accessible avec un adulte
Sanitaires	<ul style="list-style-type: none"> - Toilettes / Lavage de mains - Douche - Changer les enfants en cas d'accident 	<ul style="list-style-type: none"> - Séparation petits / grands - Accessible en autonomie
Bureau direction	<ul style="list-style-type: none"> - Stockage fiches sanitaires / fiches de sorties / documents administratifs - Reserve pharmacie / PAI 	<ul style="list-style-type: none"> - Accessible par les animateurs à tout moment - Accessible sur autorisation par le public
Cour	<ul style="list-style-type: none"> - Espace extérieur modulable - Sécurisé pour le public 	- Respect des espaces
Espace sensoriel (en cours d'aménagement)	<ul style="list-style-type: none"> - Espace dédié au calme et à la détente - Favorise l'accueil de public à besoin particulier 	<ul style="list-style-type: none"> - 1 personne à la fois - Encadré par un animateur



PLAN LUDIQUE DU CENTRE THIÈS

ATTENTION CE PLAN EST NON CONTRACTUEL :)

IV. Moyens logistiques

Afin d'assurer un accueil de qualité et de garantir le bon déroulement des activités proposées, La Fabrik bénéficie de moyens logistiques variés et adaptés. Ces ressources matérielles et structurelles permettent à l'équipe pédagogique d'organiser des animations diversifiées, de proposer un environnement sécurisé et stimulant, et de répondre aux besoins quotidiens des enfants comme des professionnels.

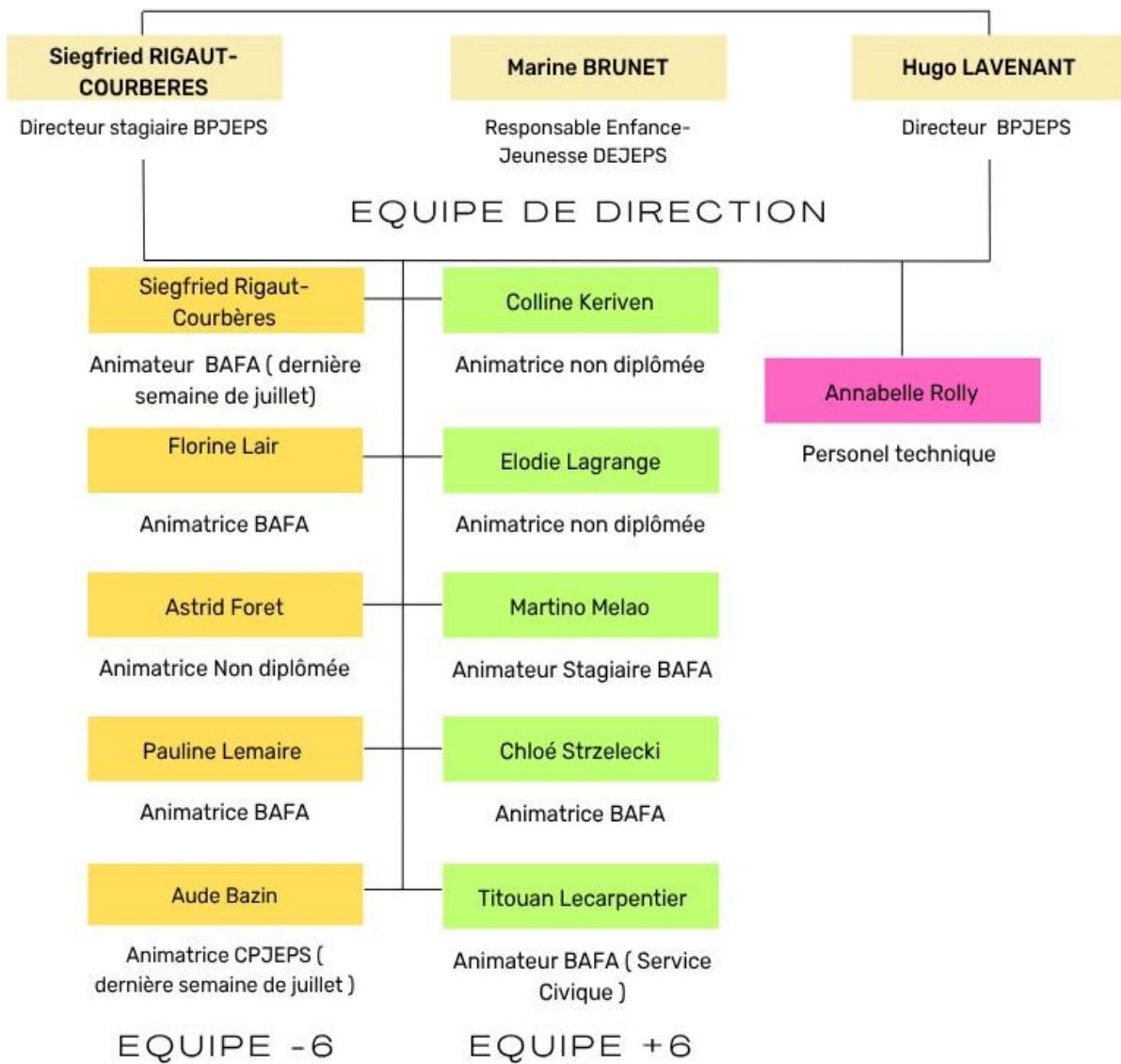
Parmi les moyens mobilisés spécifiquement pour la période estivale :

- 3 véhicules 9 places : pour assurer les sorties, déplacements dans le cadre des stages, camps ou partenariats extérieurs.
- Un réseau de transports en commun (TWISTO) : facilitant les déplacements des groupes en milieu urbain de manière autonome.
- Une malle sensorielle mobile (liée au projet Snoezelen) : disponible par groupe pour favoriser le bien-être et l'inclusion.
- Un stock de matériel pédagogique mutualisé, accessible via la régie polyvalente : jeux coopératifs, matériel d'expression, outils sensoriels…
- Des outils d'affichage et de communication à destination des enfants et des familles (pictogrammes, panneaux informatifs, supports visuels).
- Des ressources numériques et bureautiques pour la préparation, l'évaluation et la communication des projets.

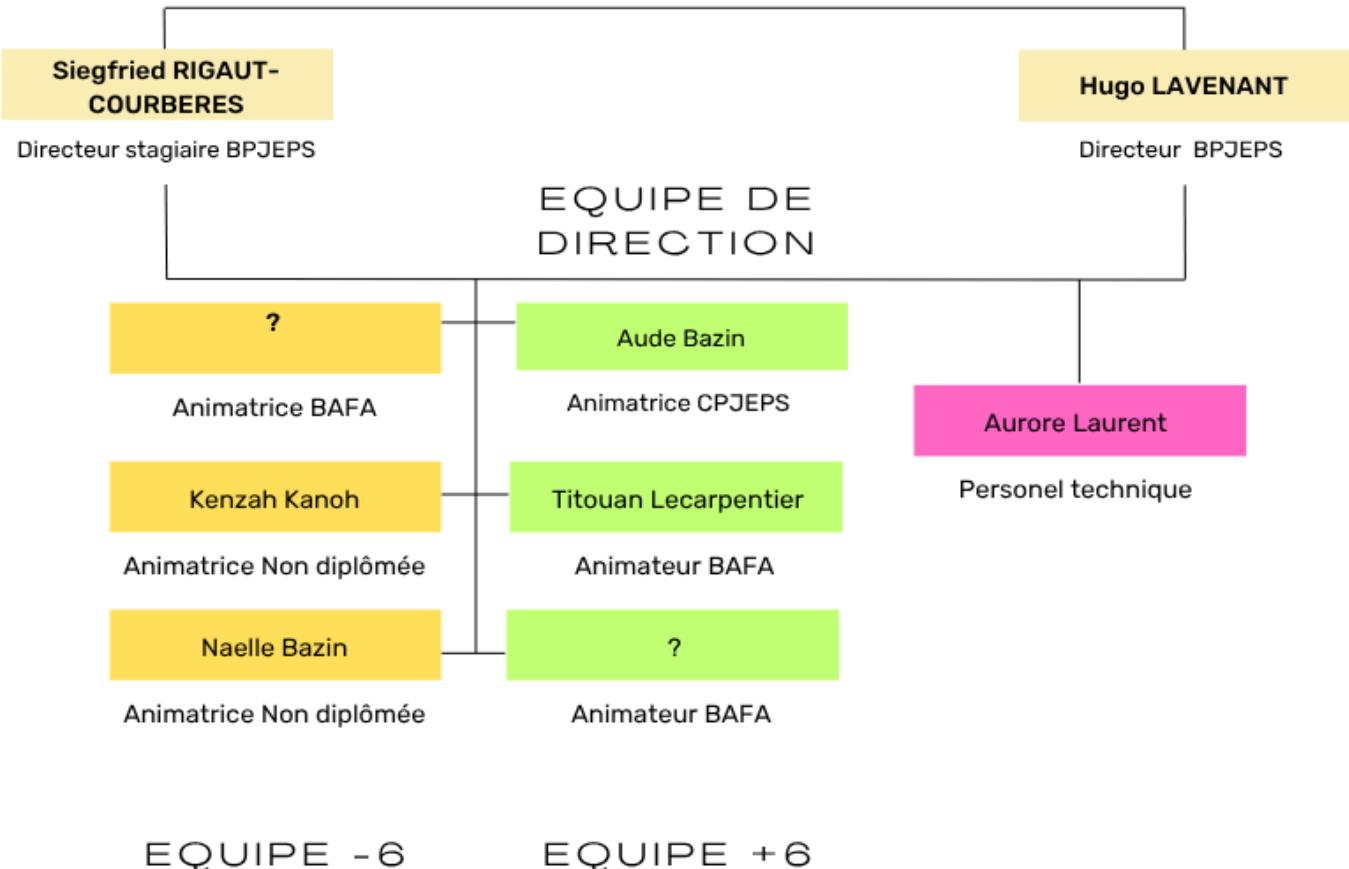
Ces moyens, en complément des espaces déjà présentés dans la description des locaux, permettent de mettre en œuvre concrètement les intentions éducatives du projet pédagogique.

V. Composition des équipes

NOTRE ÉQUIPE EN JUILLET



NOTRE ÉQUIPE EN AOÛT



Au moment de la rédaction du projet pédagogique, 2 animateurs diplômés sont encore manquant dans les effectifs du mois d'août.

VI. Cadre général

Le cadre général de fonctionnement du centre permet de garantir la sécurité physique, affective et morale des enfants, tout en assurant un environnement de travail serein et structuré pour l'équipe pédagogique. Il repose sur une organisation précise des règles de vie, du suivi sanitaire, des conditions d'accueil, ainsi que des modalités de communication et de gestion collective.

Ce cadre constitue un socle commun à l'ensemble des acteurs impliqués dans le projet : enfants, familles, animateurs, direction et partenaires. Il vise à instaurer des repères stables, favorisant le vivre-ensemble, la responsabilisation et la qualité de l'accompagnement éducatif tout au long de l'été.

- *Le suivi de présence* : Un document de suivi des présences sera mis en place par la direction pour l'équipe d'animation. Concernant le suivi de présence des enfants, des listes seront remises chaque matin aux différents groupes. Ces listes devront être complétés chaque matin, midi, et début d'après-midi, avec les éventuelles arrivées ou départs. De plus, si départ définitif de l'enfant, les animateurs s'assureront de notifier le départ de l'enfant sur la liste, afin de réaliser un suivi en temps réel et efficace des effectifs.
- *Les documents ressources* : Un ensemble de documents est à disposition des animateurs afin d'organiser au mieux les temps d'accueils et d'animations du public : fiches de sorties, fiches d'activités, liste de courses, planning des animateurs, Ressources Les Fiches Sanitaires se trouvent quant à elles dans le bureau, où elles sont triées et prête à être utilisées.
- *Les temps de pauses* : Avant chaque départ en pause il est demandé de prévenir son ou ses collègues afin d'assurer une présence continue auprès du groupe. Pour une question de sécurité, les pauses devront être prise à des moments adaptés. Les animateurs devront s'assurer avant de partir en pause qu'ils soient remplacés dans leur(s) mission(s). Ces dernières ne devront pas excéder 10 minutes. Les animateurs non-fumeurs ont également droit à des temps de pauses, et l'équipe de direction s'assurera que celles-ci sont prises.
- *Le téléphone portable* : Le téléphone du Centre est à disposition pour tout appel professionnel. Nous demandons de limiter l'usage des téléphones portables devant les enfants et privilégier une utilisation lors des temps de pauses. (En dehors des appels d'urgences).
- *La sécurité* : L'équipe veillera à aller à la rencontre de toutes personnes étrangères au Centre et surtout pendant les sorties lorsque ces dernières viennent au contact des enfants. De plus, ils s'assureront de noter les départs éventuels des enfants sur la fiche de pointage (surlignage, point ...) et de vérifier les autorisations de récupérer les enfants (dans les fiches d'inscriptions ou auprès des membres de l'équipe de direction).

- *Les repas* : Les repas du midi sont pris en charge pour chaque membre de l'équipe pédagogique. La livraison est assurée par notre prestataire de service CONVIVIO, et la mise en température des plats pour le repas est assurée par le personnel technique, formée et qualifiée. Pendant ces temps de repas, les animateurs seront attentifs au respect des régimes spécifiques (allergies alimentaires, repas sans viande ou sans porc ...). Ils devront également s'assurer que chaque enfant s'alimente correctement, en essayant au mieux de lui faire goûter les plats, sans pour autant le forcer.
- *Le suivi sanitaire* : La nourriture étant préparé et transformé par notre prestataire, ce sont ces derniers qui s'occupent de la traçabilité pour le repas du midi. Pour le goûter, l'équipe de direction s'occupe de la traçabilité à l'achat des denrées, et les animateurs s'occuperont de la conservation des emballages. Enfin, dans le cadre d'activités cuisine sur les temps d'animations, les animateurs s'assureront de conserver les étiquettes et emballages des ingrédients afin d'assurer un suivi optimal, ainsi que de dater l'ouverture des denrées (sur le pot ET conservation au frais une fois ouvert). De plus, ils s'assureront de la conservation d'un échantillon « témoin », en respectant la réglementation en vigueur. Enfin, afin d'assurer une chaîne du froid sans rupture, le personnel technique prendra soin de noter les températures du réfrigérateur du centre à divers moments de la journée sur une fiche de température affiché dessus.
- *Les soins* : En cas de blessures, les animateurs sont tenus d'appliquer un principe de précaution et d'apporter les soins nécessaires. Au sein du centre, une armoire à pharmacie fermée à clé est à disposition dans le bureau de l'équipe de direction. Il conviendra de remplir le suivi d'infirmérie à chaque soin effectué, afin de garder une trace de chaque acte médical effectué. En dehors du centre, les animateurs devront toujours avec eux une trousse à pharmacie, comprenant le nécessaire de premiers soins ainsi qu'un cahier de suivi des soins propre à la trousse. Il conviendra de remplir le cahier au centre au retour de la sortie, toujours dans cette optique de suivi. Les animateurs devront s'assurer de la validité des produits utilisés et informer la direction en cas de problèmes (date de péremption proche, fin de stock ...).

- *PAI (Projet d'Accueil Individualisé)* : Le PAI est un document écrit qui organise les aménagements nécessaires pour les enfants ou adolescents ayant des troubles de santé (maladie chronique, allergie, intolérance, etc.) afin de faciliter leur vie en collectivité. Afin de faciliter le suivi de ce dernier, un tableau récapitulatif sera mis à disposition de chaque groupe. Les animateurs devront y être attentifs, particulièrement lors des temps de repas ainsi que lors des sorties. Les trousseuses médicamenteuses pour ces enfants seront rangées dans des pochettes individuelles et nominative dans le bureau de l'équipe de direction, à proximité de l'armoire à pharmacie. Elles devront être prises pour chaque sorties et remises en place au retour du groupe.
- *Les réunions* :
 - Les formelles : Mise en place à raison d'une fois par semaine, ces réunions ont pour objectifs de faire remonter des informations sur la vie de la structure, les projets en cours ou à venir, des points de situation sur les publics, les difficultés éventuelles rencontrées par l'équipe...
 - Les informelles : Mise en place en cas de situation grave, conflit d'équipe, d'activité exceptionnelle...
 - Les rencontres individuelles : A la demande de l'équipe de direction ou de l'animateur, temps d'évaluation et/ou d'accompagnement, de manière formalisé ou informel en fonction des situations.

VII. Les rôles et engagements éducatifs au sein de l'accueil de loisirs

1. *Le rôle de l'animateur*

L'animateur est au cœur de la mise en œuvre du projet éducatif de l'accueil de loisirs. Sa mission principale est d'accompagner les enfants dans leur développement personnel et social, en favorisant leur épanouissement au sein d'un collectif.

- Posture professionnelle : L'animateur adopte une attitude basée sur la ponctualité, la bienveillance, le respect et la considération envers les enfants, les familles et les partenaires. Il ou elle doit être à l'écoute des besoins spécifiques des publics accueillis, garantissant leur sécurité physique, morale et affective.
- Créativité et organisation : Il ou elle conçoit et prépare des animations variées et enrichissantes, en faisant preuve d'anticipation et de rigueur. La qualité des temps d'animation, moments privilégiés de plaisir et de découverte, est un pilier du projet pédagogique.
- Encouragement de l'autonomie : Inspiré par la pédagogie de la liberté, l'animateur doit proposer des choix aux enfants et favoriser leur autonomie et leur permettre d'être acteur de leurs temps de vie en accueil collectif de mineurs (ACM).
- Promotion du vivre-ensemble : L'animateur valorise la mixité sociale, la solidarité et l'entraide, contribuant activement à la cohésion du groupe. Il ou elle assure également la visibilité des actions menées auprès des familles.

2. Le rôle de la direction

L'équipe de direction porte une responsabilité majeure dans le cadre et la qualité de l'accueil proposé. Elle incarne une posture renforcée, alliant encadrement, accompagnement et régulation.

- Cadre et régulations : La direction garantit un cadre clair, veille au respect des règles et accompagne l'équipe dans son fonctionnement quotidien.
- Conception du projet pédagogique : En collaboration avec l'équipe d'animation, elle élabore un projet éducatif participatif qui associe l'ensemble des acteurs de l'ACM. Ce sera à elle de transmettre ce projet à l'équipe, aux parents et de mettre en place des actions afin de le faire vivre.
- Qualité et sécurité: Elle assure la qualité des animations, le bien-être et la sécurité des enfants et des équipes, tout en favorisant un mode de fonctionnement démocratique.

- Communication et cohésion : La direction facilite la circulation de l'information, veille aux bonnes relations entre les personnes et mobilise les ressources du territoire pour enrichir le projet.
- Organisation et suivi : Responsable du rythme, de la coordination et des temps formels et informels, elle crée un environnement agréable où chacun se sent en sécurité et libre.
- Formation et accompagnement : Encourageant la progression et l'apprentissage, l'équipe de direction est garante de l'accompagnement des nouveaux animateurs et des stagiaires BAFA au sein de la structure. A ce titre, elle doit mettre en place divers dispositifs et outils (réunion / auto-évaluation / évaluation d'activités) afin d'assurer un suivi optimal de l'équipe.

3. Les intentions éducatives

L'accueil de loisirs s'inscrit dans un projet éducatif fondé sur des valeurs essentielles, portées par l'ensemble des équipes.

- Accessibilité aux loisirs et à la culture : Défendre le droit pour chaque enfant d'accéder à des activités enrichissantes et ouvertes.
- Construction collective et citoyenneté : Favoriser l'évolution individuelle dans un cadre collectif, en développant progressivement une posture citoyenne.
- Lutte contre l'individualisme : Sensibiliser aux valeurs de partage, solidarité et vivre-ensemble.
- Valorisation de la diversité : Encourager la mixité sociale à travers une démarche inclusive.
- Respect et tolérance : Promouvoir l'acceptation des différences afin de garantir un cadre éducatif bienveillant et inclusif.

- Implication des familles : Considérer les familles comme des partenaires clés, favoriser un dialogue qualitatif, et valoriser leur rôle de co-éducateurs.
- Evaluation et amélioration continue : Proposer des outils d'évaluation pour recueillir la satisfaction des enfants, des familles et des équipes, afin d'adapter et d'améliorer en permanence l'accueil.

VIII. La pédagogie de la liberté

La pédagogie de la liberté repose sur l'idée que l'enfant doit pouvoir faire des choix et être acteur de ses temps de vie au sein de l'ACM.

En action, cela se traduit par un fonctionnement souple qui valorise l'autonomie, l'initiative et la participation. Les enfants peuvent choisir certaines activités, s'impliquer dans leur organisation ou décider de leurs temps calmes et de jeux libres.

Des outils comme les auto-plannings, les conseils d'enfants ou les espaces d'expression (affichages, boîtes à idées, tableaux de choix) permettent de prendre en compte leurs envies et leurs propositions.

L'équipe d'animation propose un cadre structurant mais non contraignant, où la liberté s'exerce dans le respect des règles collectives. Cette approche favorise la responsabilisation, l'engagement dans les projets et le développement de la confiance en soi. Elle permet également de mieux respecter les rythmes de chacun·e et de renforcer le plaisir de venir au centre.

IX. Objectifs, moyens et actions

Afin d'orienter son fonctionnement et son projet pédagogique, l'équipe pédagogique s'est questionné sur les valeurs portées par chacun des membres la composant. Des ces temps d'échanges ressortent des valeurs communes, qui sont semblables à celles portées par la structure dans son projet éducatif.

Un temps de travail a spécifiquement été mis en place pendant la réunion de préparation de l'été afin de définir « le centre de loisirs idéal au Calvaire Saint-Pierre ».

Il ressort de ce temps une définition « *un lieu d'accueil où les enfants s'amusent, s'épanouissent, sont accompagnés vers l'autonomie à travers diverses animations de la vie quotidienne. Cet accueil est encadré par une équipe bienveillante, à l'écoute et qui prenne des valeurs d'entraide, de partage et de respect. La diversité présente au sein de La Fabrik doit être une force afin que chacun puisse participer à donner vie au collectif*

 ».

A la suite de ces échanges, trois objectifs ont été élaborés afin de donner une ligne directrice dans l'accueil du public pendant ces vacances d'été.

1) Faire de l'enfant un acteur de ses vacances

Objectifs opérationnels :

- Encourager l'autonomie et la prise d'initiatives
- Valoriser les compétences et les idées des enfants
- Favoriser la participation active à la vie du centre

Moyens et actions :

- Mise en place d'outils d'expression : tableau à idées, boîte à projets, votes pour le choix d'activités
- Participation à la création des règles de vie
- Ateliers “auto-planning” pour permettre aux enfants de construire leur programme quotidien
- Responsabilisation : rôles dans le groupe (aide au goûter, rangement, animateur d'un jour...)
- Projets portés par les enfants : créations artistiques, scénographie, petits spectacles, organisation d'un mini-événement

2) Promouvoir une vie collective inclusive et bienveillante

Objectifs opérationnels :

- Créer un environnement sécurisant et respectueux pour tous
- Développer l'empathie, la solidarité et la coopération
- Favoriser l'accueil de tous les enfants, quelles que soient leur(s) particularité(s)

Moyens et actions :

- Sensibilisations régulières à la différence, au handicap, à la tolérance (jeux coopératifs, théâtre-forum, médiation...)
- Intégration de pictogrammes et supports visuels dans la communication du centre
- Mise en place d'un espace sensoriel Snoezelen : accessible, calme, encadré
- Activités bien-être: yoga, relaxation, méditation ...
- Valorisation de la coopération dans les jeux et animations
- Communication positive et gestion bienveillante des conflits

3) Développer l'ouverture au monde à travers la culture

Objectifs opérationnels :

- Stimuler la curiosité et la découverte
- Offrir une diversité de pratiques artistiques et culturelles
- Valoriser le patrimoine local et les cultures du monde

Moyens et actions :

- Journées thématiques autour d'un pays, d'un art ou d'une culture
- Ateliers artistiques variés : peinture, photo, poésie, théâtre, musique ...
- Sorties culturelles : musées, châteaux, artisanat local, spectacles...
- Interventions d'acteurs culturels locaux (musiciens, conteurs, plasticiens...)
- Partenariats avec d'autres structures pour des échanges inter-centres

X. L'accueil du public

Le Centre Thiès accueille des enfants de 2 ans et demi à 11 ans révolus, répartis en deux tranches d'âge : les -6 ans et les +6 ans. L'équipe adapte les rythmes, les activités et les espaces pour répondre aux besoins spécifiques de chacun.

1) Accueil des enfants de 2 à 6 ans

Le groupe des 2-6 ans regroupe des tout-petits en pleine découverte du monde qui les entoure. À cet âge, les enfants développent leurs premières interactions sociales, affinent leur motricité et construisent les bases de leur langage et de leur autonomie.

Le Centre Thiès propose un accueil attentif à leurs besoins spécifiques, respectant leur rythme biologique et affectif, tout en favorisant la sécurité affective et la confiance en soi. L'équipe d'animation met en place un cadre bienveillant, rassurant et adapté, qui offre à chaque enfant la possibilité d'explorer librement, tout en étant accompagné·e avec douceur.

La communication non verbale, l'observation attentive et la réactivité des animateurs sont essentielles pour répondre aux besoins variés de cette tranche d'âge. L'organisation des journées alterne des temps calmes et des moments plus dynamiques, permettant un équilibre entre repos, jeu libre et activités guidées.

Les activités sont pensées pour stimuler la curiosité sensorielle, l'éveil à la créativité, ainsi que le développement moteur et la socialisation. Jeux d'exploration, contes, activités manuelles, chants et premiers jeux collectifs favorisent l'émergence de la confiance en soi et la découverte de l'autre. L'équipe veille également à encourager le développement du langage et la première expression des émotions dans un climat de sécurité affective.

Enfin, l'accueil du jeune enfant s'appuie sur des valeurs fortes d'inclusion, de respect et de tolérance. L'équipe travaille à créer un environnement chaleureux où chaque enfant est reconnu dans sa singularité, encouragé à s'ouvrir à la diversité et à tisser ses premiers liens avec les autres, dans le respect du rythme et des capacités propres à chacun.

2) Accueil des enfants de 6 à 10 ans

Le groupe des 6-10 ans est constitué d'enfants en pleine transition entre l'enfance et le début de la préadolescence. À cet âge, les enfants affirment leur personnalité, développent leur sens critique, leur besoin d'autonomie et leur envie de coopérer avec leurs pairs. Le Centre Thiès propose donc un accueil qui respecte leur rythme tout en stimulant leur curiosité et leur besoin d'exploration.

L'équipe d'animation veille à proposer un cadre sécurisant, structurant mais souple, permettant à chaque enfant de trouver sa place dans le collectif, d'exprimer ses envies, ses idées, et de construire progressivement son autonomie.

L'accent est mis sur l'écoute, la co-construction des projets, et la responsabilisation à travers des outils participatifs (auto-planning, conseil d'enfants, tableaux d'expression...).

Les activités sont pensées pour favoriser l'expérimentation, l'imaginaire, la créativité, mais aussi la coopération et le vivre-ensemble.

L'alternance entre temps d'activités dirigées et temps de jeux libres permet à chacun de s'exprimer selon son rythme et ses intérêts.

Les 6-10 ans sont particulièrement sensibles à la valorisation de leurs compétences : l'équipe s'attache donc à proposer des projets de groupe dans lesquels chaque enfant peut jouer un rôle actif, qu'il s'agisse de créer un spectacle, une œuvre collective, un journal, ou encore de construire un projet de sortie ou d'activité.

Enfin, la mixité, l'inclusion et la tolérance sont au cœur de notre approche éducative : à travers les jeux, les temps d'échange ou les projets, l'équipe travaille à développer la coopération, l'empathie et le respect des différences.

3) Inclusion et public à besoin particulier

Dans une volonté affirmée de favoriser l'inclusion et de répondre au mieux aux besoins spécifiques de chaque enfant, La Fabrik met en place plusieurs dispositifs dédiés. Des boîtes sensorielles sont ainsi disponibles pour chaque tranche d'âge et utilisable par les enfants dans les espaces d'accueil.

L'apport du concept Snoezelen au sein de l'ACM, autant par la mise en place d'un espace de stimulation multisensoriel et de détente, que par la sensibilisation de l'équipe d'animation et l'apport d'activités sensorielles nouvelles, renforce cette volonté d'inclusion et d'offrir un environnement apaisant et sécurisant à chacun.

Enfin, une référente handicap permanente est présente au sein de l'équipe de La Fabrik ; elle peut intervenir ponctuellement dans les groupes pour accompagner certains enfants, conseiller et échanger avec les animateurs et les parents et contribuer à la mise en œuvre d'adaptation facilitant l'accueil.

Ces dispositifs contribuent à améliorer les conditions d'accueil des enfants en situation de handicap ou à besoin particuliers, tout en renforçant la dynamique d'inclusion et de respect de la diversité au sein de la structure.

4) Une journée type en accueil de loisirs sans hébergement (ALSH)

Horaires	Activités
7h45 – 9h30	Accueil échelonné des enfants, jeux calmes, préparations d'activités ...
9h30 – 11h15	Rituels (date, météo...) / Activités du matin : ateliers par tranche d'âge, sorties, grands jeux
11h30 – 13h00	Temps du repas : repas livrés par CONVIVIO, accompagnement des enfants
13h30 – 15h00	Temps calme / sieste (selon l'âge), lecture, activités douces
15h30 – 16h30	Activités de l'après-midi : manuelles, sportives, créatives
16h30 – 17h00	Goûter : moment convivial, temps d'échange
17h00 – 18h15	Accueil du soir : jeux libres, discussions, départs progressifs

5) Les autres accueils au centre Thiès :

Plusieurs camps sont proposés pour les enfants cette année. Ces derniers permettent de développer l'autonomie de l'enfant, de découvrir le territoire de la région, mais aussi de proposer des animations et activités dans un autre cadre que celui de l'ACM. De plus, ils permettent d'offrir aux enfants un moment de vacances entre eux, hors du cadre quotidien.

Différentes thématiques sont proposées pour les camps, afin d'offrir un panel de choix assez complet en fonction des envies du public. Les tarifs des camps sont fixés selon le quotient familial des familles, avec un tarif de départ de 30€ pour les familles pouvant bénéficier du dispositif « Colos apprenantes ».

Liste des camps de l'été :

- Séjour char à voile : 14 au 18 juillet / 11-17 ans / Asnelles (14) mutualisé avec la MJC du chemin vert
- Séjour itinérant « Pas d'Âne » : du 28 juillet au 1er août / 8-10 ans / Saint-Pierre Tarentaine (14) FRANCAS
- Séjour équitation : du 11 au 15 août / 6-8 ans / Saint Martin de Bréhal (51) FRANCAS
- Séjour équitation : du 18 au 22 août / 6-10 ans / Les Champeaux (61) mutualisé avec le centre d'animation le 17B (Venoix)

Cette année, deux nuitées sont proposées au Centre Thiès (une par mois), réservées aux enfants de moins de 6 ans. Ce temps a pour but d'offrir aux jeunes enfants une opportunité de passer une soirée en tente et en collectivité et d'amener une dynamique de temps collectif encore inconnu pour beaucoup d'entre eux, et d'aborder sereinement une première séparation pour une nuit avec les parents.

Liste des nuitées au centre :

- 17 juillet : 10 enfants / 2 animateurs (10€ par enfant)
- 21 août : 10 enfants / 2 animateurs (10€ par enfant)

Enfin, pour compléter son offre d'accueil, La Fabrik propose un stage Graffiti du 25 au 29 août, en parallèle de l'ALSH (65€ par enfant).

XI. La vie au centre : projets / passerelles / évènements

L'été au Centre Thiès est rythmé par de nombreux temps forts et projets structurants. Ces moments renforcent la cohésion, donnent du sens à l'action pédagogique et permettent à chacun de s'exprimer.

Projets transversaux :

- Projet d'embellissement du centre : décoration, fresques, aménagement des salles, aquarium ...
- Exposition : photos, affiches, dessins ...
- Eco-projet : tri des déchets, activités et fabrication de jeux ou objets à partir de matériaux recyclés

Passerelles et coopérations :

- Passerelles entre les groupes : projet communs, jeux intergroupes, passerelle entre la crèche et l'ALSH (pour les enfants arrivant en maternelle) et transition douce entre les tranches d'âges de l'ACM ou du local Ado (pour les enfants rentrant en CP à la rentrée ou le passage au collège), participation du secteur Animation sociale et vie locale (ASVL)
- Coopération avec les familles: affichages devant le centre, temps d'échange, moments partagés, informations quotidiennes affichées de manière visible et lisible
- Partenariats locaux : bibliothèques, associations culturelles, structures spécialisées

Temps forts de l'été :

- Événements spéciaux : Terrain d'Aventure, Mon Quartier d'Eté, animation et sorties avec l'IME ...
- Journées spéciales : thèmes spécifiques, grandes animations, décors ...
- Grandes sorties : une fois par mois, sortie à l'île de Tatihou en juillet et au Zoo de Cerza au mois d'Août
- Interventions extérieures : artistes, animateur nature ...
- Jeudis sortis : chaque lundi, une sortie est décidée par les animateurs en réunion afin de pouvoir informer les parents dès le lendemain.

XII. Partenariats

1) La Caisse d'Allocations Familiales (CAF)

La CAF du Calvados est un partenaire institutionnel central dans le fonctionnement de La Fabrik, structure agréée Centre Social. À ce titre, la CAF accompagne l'association bien au-delà d'un simple soutien financier : elle reconnaît son rôle de lieu de vie, de lien social et d'engagement citoyen au service des habitants. Elle participe au financement de l'accueil et valorise les actions menées en faveur de la parentalité, de l'inclusion, de la mixité sociale et de la participation des familles. Ce partenariat permet de garantir l'accessibilité du centre à toutes et tous, notamment via une tarification adaptée aux revenus des familles.

2) La Ville de Caen

Situé en Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville (QPV), la Fabrik bénéficie du soutien actif de la Ville de Caen, tant sur le plan logistique que financier. L'ancrage du centre au cœur du quartier en fait un acteur incontournable de la dynamique locale.

La municipalité, en plus de mettre à disposition des locaux pour La Fabrik, accompagne les actions du centre en lien avec ses priorités éducatives, sociales et culturelles, tout en facilitant les partenariats et l'accès aux ressources du territoire. Ce lien privilégié permet de renforcer les missions d'inclusion, d'émancipation et de cohésion portées par le projet pédagogique, tout en favorisant la participation des habitants à la vie du centre.

3) L'IME partenaire (Institut Camille Blaisot)

Dans une démarche active d'inclusion et de rencontre, un partenariat est mis en place avec l'Institut Camille Blaisot.

Ce partenariat s'inscrit dans une logique d'échange : des enfants du centre et des jeunes de l'IME partageront des temps d'activités au sein de chaque structure. Ces rencontres régulières visent à créer du lien entre les publics, déconstruire les représentations, favoriser la coopération et valoriser les compétences de chacun.

Encadrées par les équipes pédagogiques des deux structures, ces actions s'inscrivent pleinement dans les valeurs d'accueil inconditionnel, de respect de la diversité et d'ouverture aux autres portées par le centre et son projet éducatif.

Enfin, ce partenariat s'inscrit toujours dans la démarche d'inclusion portée par l'équipe pédagogique de La Fabrik en permettant la rencontre des publics et de vivre des temps ensemble.

4) Les Francas

Dans le cadre de mutualisation de séjour, un partenariat avec l'association Les Francas a lieu afin de permettre aux enfants du centre d'animation du Calvaire Saint-Pierre de faciliter un départ en séjour et de favoriser une mixité sociale.

L'association départementale les Francas organise régulièrement des mutualisations de séjour permettant aux enfants et aux animateurs de différentes structures de faire connaissance ou se retrouver. Provoquer des échanges entre ces différents publics peut être d'une richesse inestimable. Se rencontrer, c'est apprendre à se connaître, partager des idées, des règles de jeu, des habitudes, des envies... Et ce, quel que soit l'âge des jeunes.

Cette année sur les 4 séjours deux ont été mutualisés avec les FRANCAS :

- Séjour itinérant « Pas d'Âne » : du 28 juillet au 1er août / 8-10 ans / Saint-Pierre Tarentaine (14)
- Séjour équitation : du 11 au 15 août / 6-8 ans / Saint Martin de Bréhal (51)

XIII. Évaluation du projet pédagogique

L'évaluation du projet sera un moment essentiel pour tirer des apprentissages de cette expérience collective. Elle se déroulera à plusieurs niveaux :

- **Évaluation au quotidien** : lors des réunions du lundi soir, chacun pourra exprimer son ressenti sur la journée, ce qui a bien fonctionné, ce qui est à ajuster. Cela permet des ajustements en temps réel.
- **Auto-évaluation de l'équipe pédagogique** : un outil individuel sera proposé pour permettre à chacun de faire un retour personnel sur sa posture, ses apports, ses apprentissages, ainsi qu'à positionner son action dans l'application du projet pédagogique.
- **Évaluation des parents** : Un questionnaire sera distribué aux parents toutes les deux semaines, afin de pouvoir évaluer l'action de l'équipe pédagogique et leur satisfaction vis-à-vis de l'ACM (accueil, activité, pédagogie ...).
- **Bilan par l'équipe de direction** : en lien avec l'équipe pédagogique, un bilan pédagogique sera transmis à l'organisme, mettant en avant les acquis, les difficultés rencontrées, les propositions pour la suite.

L'ensemble de ces retours permettra d'enrichir cette expérience de direction et de capitaliser sur les acquis pour les futurs projets pédagogiques.